

POUR DIFFUSION DÈS QUE POSSIBLE
Cision, code 66
+ hebdomadaires régionaux

Abaissement du lac Béram

L'Épiphanie, le 1^{er} août 2023. – Le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs procède actuellement à l'abaissement du lac Béram, à proximité du barrage, dans la municipalité de L'Épiphanie, et ce, pour une durée indéterminée.

Cette opération est nécessaire, étant donné qu'une infiltration d'eau contenant des sédiments a été constatée, en aval, au pied du barrage, le 24 juillet dernier. L'abaissement du plan d'eau permettra d'assurer la sécurité du barrage et de procéder à des travaux d'inspection pour identifier la cause de cette infiltration. Il est important de souligner que, pour le moment, le Ministère ne considère pas que l'intégrité structurale du barrage présente des problèmes de sécurité imminents ou du danger pour les maisons situées en crête. D'autres informations seront communiquées dès que l'intervention sera terminée.

Le barrage Béram est sous l'administration provisoire de Revenu Québec, qui a confié au Ministère le mandat de réaliser la surveillance et les interventions jugées urgentes pour assurer sa sécurité.

– 30 –

Source et information :

Relations avec les médias
Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les
changements climatiques, de la Faune et des Parcs
Tél. : 418 521-3991

